

ENGAGEMENT ET DECLARATION DE LA DIRECTION

Soucieux de répondre au mieux aux besoins du client, par l'application d'une méthode rigoureuse, ALTIPLAN[°]ARCHITECTS s.c.r.l. confirme, par la présente, son engagement à relever le défi de la qualité et affirme sa volonté d'appliquer au sein de l'Atelier d'Architecture la nouvelle politique répondant aux exigences de la NBN ISO 9001 version 2015 (système de management de la qualité - exigences).

C'est aussi l'opportunité de simplifier la démarche dans un objectif d'efficacité et de mettre en place des documents exploitables et utiles aux chefs de projets et à la direction qui participent à diffuser les expériences de chacun.

Cette certification est à considérer comme une philosophie de l'Atelier d'Architecture basée sur l'amélioration permanente et sur un système de management efficace et évolutif.

Notre objectif est dès lors d'atteindre par cette démarche rigoureuse une organisation permettant :

Vis à vis des clients :

- D'aider le maître de l'ouvrage à définir ces besoins
- de fournir un service et un produit fini conforme à ces besoins
- de prendre en compte toutes les exigences réglementaires.
- De tenir compte l'évolution du contexte de notre métier

Vis à vis de l'intérieur du bureau de créer une dynamique de groupe

- A confirmer nos valeurs communes qui gèrent notre démarche et influencent nos décisions
- A viser une amélioration continue de la gestion et de l'organisation en éliminant les erreurs, les oublis, les pertes de temps.
- d'instaurer un processus permettant de mettre en commun les expériences individuelles des projets et des chantiers.
- d'intensifier, dans les différents processus, les actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités.
- d'améliorer les relations de travail de chacun.
- de mobiliser les compétences spécifiques de chacun, voire de s'adjoindre de nouvelles compétences
- de continuer à développer l'apport raisonné du numérique pour un meilleur suivi des projets

La base de notre démarche passe par l'identification systématique de nos modes de fonctionnement et de travail, et ce, pour chaque étape de notre mission d'architecture, dans le respect des règles de l'art, des lois et des réglementations fédérales et régionales, et en intégrant en permanence les aspects novateurs de notre métier.

Il se concrétise par un processus documenté, qui régit le fonctionnement de notre démarche d'architecte. Ce système d'information documentée fournit une structure de travail pour tout projet.

En complément de ces documents, chaque dossier a son plan qualité spécifique, qui peut prendre en compte les particularités de chaque projet.

L'application du processus est facilitée par des check-lists permettant de vérifier que tous les éléments du problème sont pris en considération.

ALTIPLAN[°]architects s.c.r.l.

SITE: www.altiplan.eu TVA: BE 442 575 069

Bruxelles : ch. de La Hulpe 177/b1 • 1170 Bruxelles • T : 32(0)2 672 67 00 • F : 32(0)2 672 20 52 • info@altiplan.eu

Liège : rue des Fories 2 • 4020 Liège • T : 32(0)4 229 70 00 • F : 32(0)4 229 59 69 • liege@altiplan.eu

Société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée, Registre des sociétés civiles: n° 3165.

European Architects Network • ISO 9001 • CoQual

Au-delà de cette démarche de certification, ALTIPLAN^oARCHITECTS S.C.R.L. s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Le système d'information est susceptible d'évoluer. Ainsi, chacun a l'occasion de proposer des améliorations dans le fonctionnement du bureau.

Nous avons également à cœur de traiter de manière claire et complète les attentes et réclamations de nos clients et ce, de manière à en assurer la meilleure satisfaction possible, et d'y intégrer le RGPD dans notre processus.

Pour mener cette politique qualité, le Conseil d'Administration nomme Dominique Pasque et Philippe Delvallée, associé, en tant que pilote qualité en titre. Gaëlle Mercier et Ralph Schröder vont s'impliquer à l'avenir dans cette Gestion

Par ailleurs, les Associés s'engagent à fournir les moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation des objectifs du système qualité, son implantation et son maintien.

Elle attend de tous les collaborateurs une participation active et créative, de s'autocontrôler et ce, dans le respect de l'esprit de notre Atelier d'architecture. L'encadrement de chantier se charge d'une planification des contrôles en fonction des spécificités des chantiers et des risques identifiés.

La qualité est l'affaire de tous.

Le recours aux bureaux d'études partenaires les plus pertinents est privilégié lorsque une équipe pluridisciplinaire est nécessaire. Une évaluation de ceux-ci permet de prendre en considération leurs performances, qualité, prix, sécurité, ...

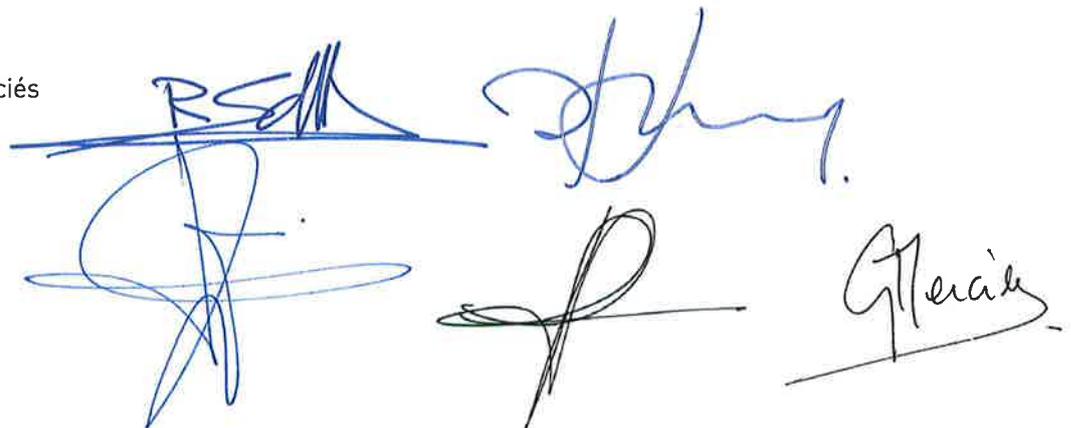
Nous attachons beaucoup d'importance aux complémentarités dans une collaboration entre les partenaires d'un projet.

Le domaine d'application du système qualité concerne tous les projets du bureau d'architecture quelle que soit leur taille, tant pour la construction neuve que pour la rénovation.

Les Associés s'engagent à l'application permanente les dispositions du processus documenté et à rechercher toute amélioration du système. Des évaluations régulières de celui-ci ainsi qu'une écoute du client garantissent l'adéquation du système aux exigences de qualité.

Bruxelles, le 19 octobre 2020.

Pour les Associés



ALTIPLAN^oarchitects s.c.r.l.

SITE: www.altiplan.eu TVA: BE 442 575 069

Bruxelles : ch. de La Hulpe 177/b1 • 1170 Bruxelles • T : 32(0)2 672 67 00 • F : 32(0)2 672 20 52 •
info@altiplan.eu

Liège : rue des Fories 2 • 4020 Liège • T : 32(0)4 229 70 00 • F : 32(0)4 229 59 69 • liege@altiplan.eu

Société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée, Registre des sociétés civiles: n° 3165,
European Architects Network • ISO 9001 • CoQual